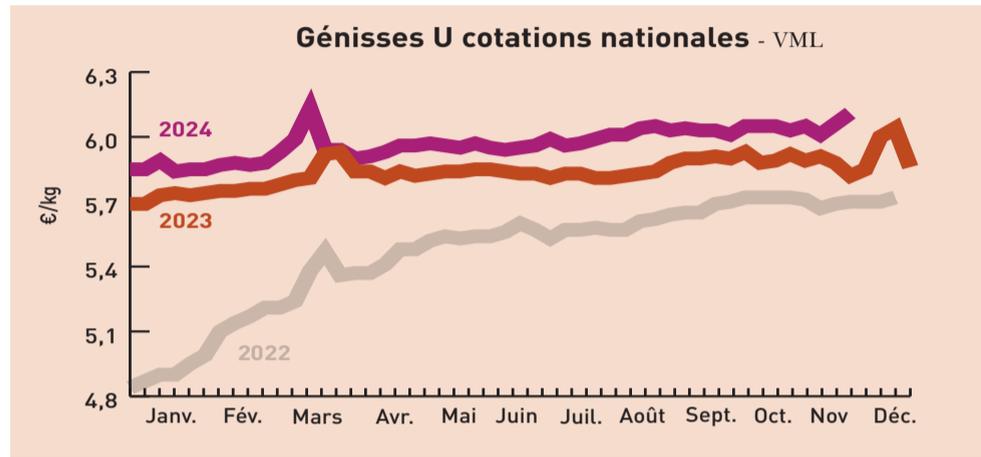


Bovins

Gros bovins vifs (prix moyen en kg carcasse)		Les marchés en Sud-Est Centre			
Marchés	cat.	Laissac 10/12/2024	Bourg-en-Bresse 10/12/2024	St-Christophe-en B. 04/12/2024	National 2/12/24 au 8/12/24
Vaches viande (V)	U	5,85 € →	-	5,60 € →	(U=) 6,18 € ↗
	R	5,45 € →	5,00 € →	5,44 € →	(R=) 5,59 € →
	O	4,60 € →	-	-	(O=) 5,17 € ↗
Vaches mixte (M)	R	4,65 € →	-	-	(R-) 4,74 € ↗
	O	4,45 € →	4,30 € ↗	-	(O=) 4,68 € ↗
Vaches lait (L)	O	4,10 € →	-	-	(O=) 4,28 € →
	P	3,95 € →	3,60 € →	-	(P+) 4,24 € →
Génisses VML	U	-	5,65 € →	5,90 € →	(U=) 6,11 € ↗
	R	5,10 € →	5,20 € →	5,65 € →	(R=) 5,60 € →
	O	4,60 € →	4,40 € →	-	(O=) 5,04 € ↗
Taureaux VML	URO	4,35 € →	4,05 € →	-	(U=) 4,75 € →

VML : viande, mixte, lait



Marché de Moulin-Engilbert du 3/12/2024 (prix moyen en kg carcasse)		Marché de St Christophe-en-B du 4/12/2024		
Génisses	U	R	U	R
24 à 36 mois	3,12 €	-	3,40 €	2,77 €
Vaches charolaises				
- 5 ans	3,03 €	2,80 €	3,08 €	2,59 €
5 à 10 ans	2,93 €	2,76 €	2,98 €	2,56 €
+ 10 ans	2,77 €	2,58 €	2,81 €	2,44 €

Broutards (6 à 12 mois, prix au kg vif)		Marché de Bourg-en-Bresse du 10/12/2024	
	U	R	
Charolais			
Mâles légers de 250-300 kg	4,10 €	3,65 €	
Mâles légers de 300-350 kg	4,10 €	3,70 €	
Mâles légers de 350-400 kg	4,10 €	3,70 €	
Femelles légères de 250-300 kg	4,10 €	3,70 €	
Femelles légères de 300-350 kg	4,10 €	3,70 €	
Femelles légères de 350-400 kg	-	-	
Croisés charolais			
Mâles légers de 250-300 kg	4,05 €	3,20 €	
Mâles légers de 300-350 kg	4,05 €	3,25 €	
Mâles légers de 350-400 kg	-	-	
Femelles légères de 250-300 kg	4,05 €	3,25 €	
Femelles légères de 300-350 kg	4,05 €	3,25 €	
Femelles légères de 350-400 kg	-	-	

Tendance :

Broutards charolais (6 à 12 mois, au kg vif)		Marché de St Christophe-en-Brionnais du 4/12/2024	
Mâles légers	U (mini-maxi)	R (mini-maxi)	
250-300 kg	4,05 - 4,41 €	-	
300-350 kg	4,00 - 4,52 €	3,95 - 3,95 €	
350-400 kg	3,97 - 4,23 €	-	
Femelles légères			
250-300 kg	-	-	
300-350 kg	3,95 - 4,16 €	3,59 - 3,85 €	
350-400 kg	-	-	

Tendance :

Broutards charolais (6 à 12 mois, au kg vif)		Marché de Moulin-Engilbert du 3/12/2024	
Mâles	U (mini-maxi)	R (mini-maxi)	
250-300 kg	4,27 - 4,55 €	4,21 - 4,31 €	
300-350 kg	4,40 - 4,44 €	-	
350-400 kg	4,17 - 4,36 €	-	
400-450 kg	4,17 - 4,26 €	-	

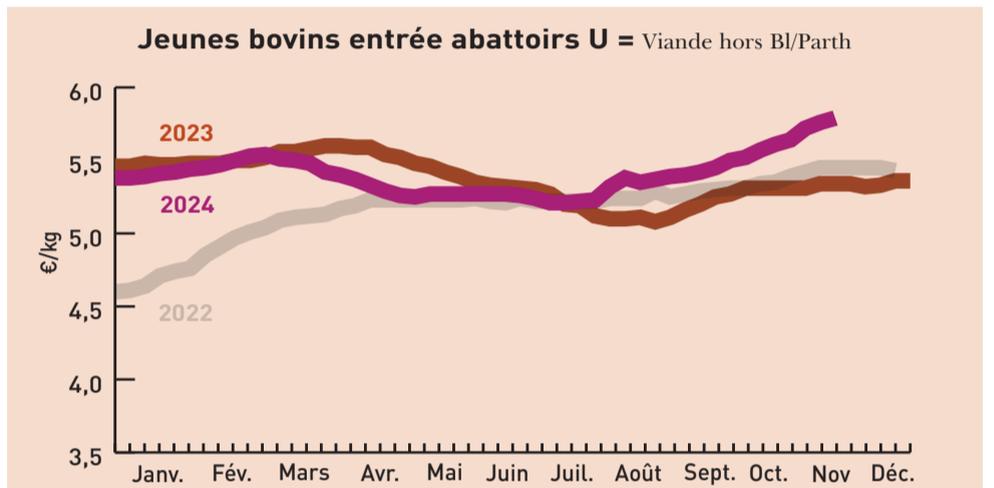
Tendance :

Bovins destinés à l'engraissement (prix au kg vif départ exploit.)		Dijon 2/12/24 au 8/12/24		
Mâles 6-12 mois	E	U	R	
300 kg	-	4,10 €	-	
350 kg	-	4,10 €	-	
400 kg	-	4,11 €	-	
Mâles 12-24 mois				
450 kg	-	4,05 €	-	
Femelles 6-12 mois				
270 kg	-	4,02 €	-	
Femelles 12-24 mois				
400 kg	-	3,91 €	-	

Tendance : Cours facilement reconduits avec une hausse dans les animaux lourds.

Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus)		Cotations du Bassin Centre-Est du 02/12/24 au 08/12/24					
Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R+	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	5,79 €	5,71 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Bœufs							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches							
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	5,69 €	5,60 €	-	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	5,65 €	5,60 €	-	-	-	-
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	4,71 €	4,67 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	4,23 €	4,21 €
Génisses							
Viande mixte lait	-	5,88 €	5,72 €	5,63 €	-	-	-
Viande +350 kg	-	-	-	-	-	-	-

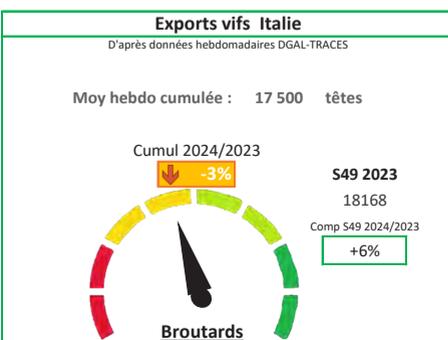
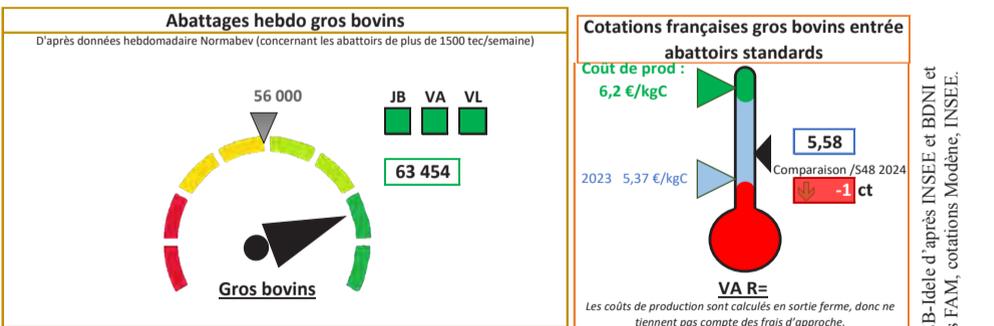
Tendance : Commerce actif en JB, un peu de commerce en vaches pour préparer les fêtes.



Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus)		Cotations du Bassin Grand Sud du 2/12/24 au 8/12/24						
Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	-	5,83 €	-	-	-	-	-	-
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	-	5,83 €	5,69 €	-	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	4,26 €	4,20 €
Génisses								
Viande + 350 kg	-	-	-	-	-	-	-	-

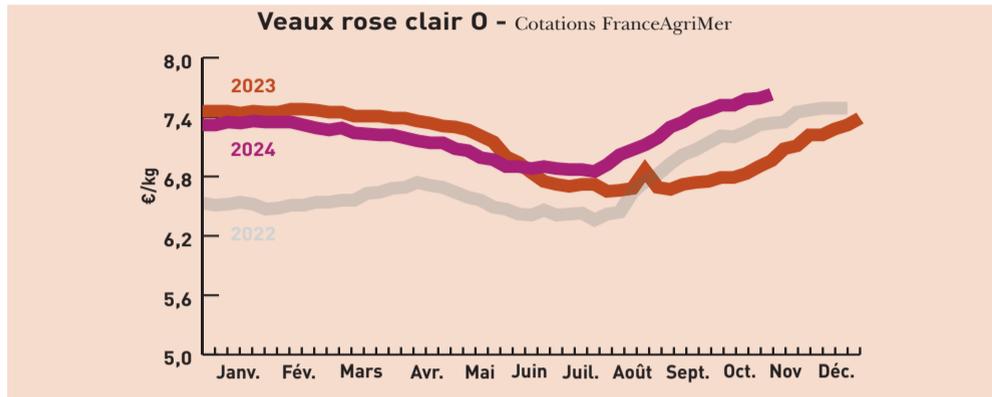
Tendance : Application du réseau.

Indicateurs de marchés - Semaine 49



Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir)		Cotations nationale FranceAgriMer du 2/12/24 au 8/12/24		
Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	8,95 €	6,24 €	-
R	-	7,85 €	6,36 €	-
O	-	7,63 €	6,13 €	-



Jeunes veaux (prix min-maxi en euros)	Marchés régionaux du 9/12/24 au 10/12/24			
	Mâles croisement	Femelles croisement	Mâles Montbéliard	Mâles Laitiers
St Laurent-de-Chamousset (veau de 10 j à 4 sem) Supérieure/Élevage (min-max)	-	-	Race mixte -	Croisé mixte 595-670 €
Saint Étienne (veau 45-50 kg - Mixte)	310-420 €	230-300 €	140-180 €	(40-45 kg) 60-90 €
Saint Étienne (veau 50-55 kg - Mixte)	440-520 €	320-410 €	200-270 €	110-130 €
Saint Étienne (Supérieur élevage)	530-630 €	430-490 €	270-350 €	140-180 €
Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg - engrais 0)	200-270 €	170-230 €	110-165 €	75-110 €

Caprins

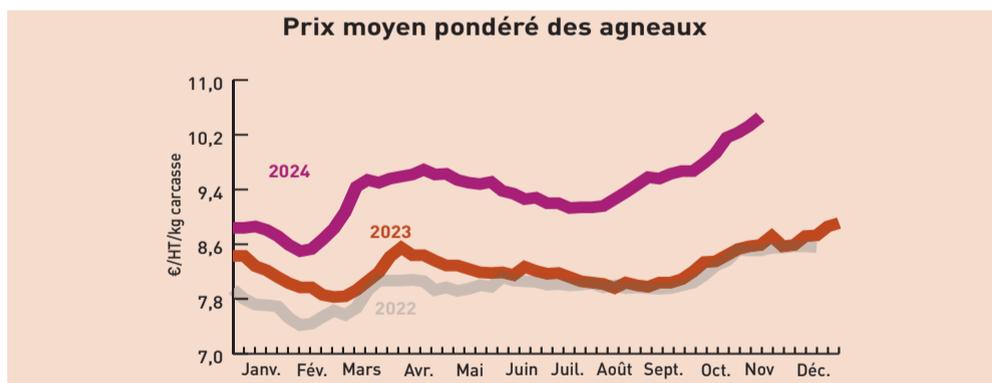
Poids	Prix moyen	Variation	
		Valeurs	%
8 à 11 kg	4,09	0,42	10,27

Quantités en hausse. Augmentation de la cotation pour les fêtes de Noël.

Ovins

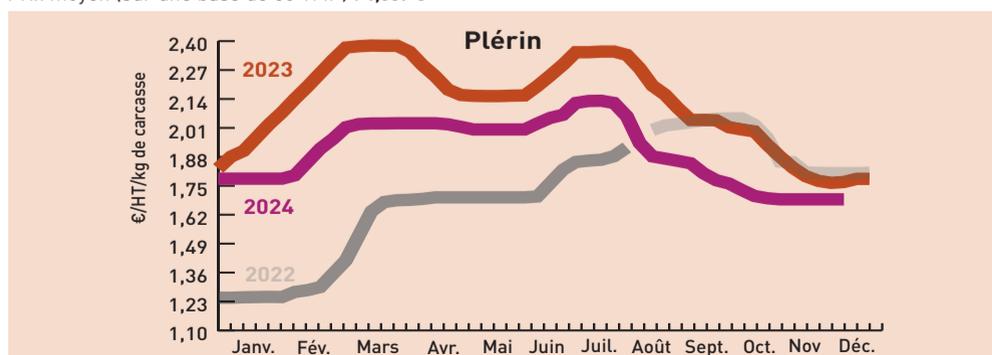
Prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5 ^e quartier inclus)		Cotations FranceAgriMer du 2/12/24 au 8/12/24		
Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 - 16 kg	-	10,72 €	10,62 €
Couvert	16 - 19 kg	-	10,58 €	10,26 €
Gras	13 - 16 kg	-	-	-
Gras	16 - 19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5 ^e quartier inclus))	
Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis
10,46 (+0,13)	10,73 (+0,25)



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (3 130 porcs présentés)	Cotations du 9/12/2024
Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : 1,689 €	



Porcs abattus en Rhône-Alpes	Cotations FranceAgriMer du 29/11/24 au 05/12/24
1,96 € (=) /carcasse euros	

CHRONIQUE JURIDIQUE |

Le gage

Je viens de faire l'acquisition d'un tracteur et j'apprends qu'il est « gagé »... Quelles sont les conséquences ?

Le gage est défini par l'article 2333 du code civil. C'est une garantie portant spécialement sur un bien, pour sécuriser le paiement d'une créance. Il accorde au créancier le droit de se faire payer par préférence aux autres sur un bien (2333 du code civil).

Le gage peut-être « avec dépossession », c'est à dire que le bien donné en garantie est remis au créancier qui va le conserver jusqu'à ce qu'il soit payé, et pourra en demander l'attribution judiciaire s'il n'est pas payé. On parle ici de droit de rétention « réel », c'est à dire que le bien est « retenu » pour obtenir le paiement. Cependant, le gage peut également être « sans dépossession », notamment dans des cas où le bien donné en gage est nécessaire au débiteur (c'est le cas du tracteur), c'est à dire que le bien est laissé à la disposition du débiteur.

Pour que les tiers soient informés, le gage est valablement constitué par la dépossession (le bien n'est plus présent chez le débiteur) ou inscrit par le créancier sur un registre public, qui dépend de la nature du bien (article 2337 du code civil). Ainsi, dans notre exemple, l'organisme qui avait permis de financer l'acquisition initiale du tracteur a inscrit un gage au service des cartes grises de la préfecture. Le transfert de la carte grise s'avère alors impossible. Le débiteur qui voudra vendre le véhicule devra payer le gagiste, qui lui remettra un acte de « main levée », c'est à dire de renonciation à son gage, ce qui permettra de transférer la carte grise au nouvel acquéreur.

Sans ce processus, par exemple si votre vendeur encaisse le prix sans payer le créancier gagiste, ce dernier sera en droit de vous demander de le payer puisque le gage suit le bien en quelque main qu'il soit (on appelle cela le droit de suite).

La bonne foi de l'acheteur, qui ignorait l'existence du gage, est ici indifférente, et il n'aura d'autre solution que d'actionner son vendeur en justice. L'efficacité du gage peut donc être redoutable, et il est toujours prudent, à l'achat d'un bien, de se renseigner sur le registre correspondant, pour savoir si un gage est publié (et d'obtenir un certificat dit de « non gage », pour être en mesure de prouver qu'on s'est renseigné).

On retiendra que les effets du gage sont très importants : le créancier peut garder le bien tant qu'il n'est pas payé, vendre le bien pour se payer et exercer son droit de suite, c'est à dire poursuivre l'éventuel acheteur du bien qui aurait payé le débiteur sans prendre la précaution de se libérer du prix entre les mains du gagiste. En cas de destruction du bien, le gage est reporté sur l'indemnité d'assurance. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique

CUMA LE CASTOR

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social Mairie de Trelins, 42130 Trelins
N° d'agrément 42 289
N° d'immatriculation au RCS Saint-Etienne 380 108 027

Dissolution

Aux termes de l'AG extraordinaire en date du 28/11/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 28/11/2024 et sa mise en liquidation amiable. Ont été désignés liquidateurs : M CHASSAGNEUX Joël demeurant à Boisset Saint Priest et Mme SUCHÈRE Corinne demeurant à Pralong. Lesquels disposent des pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Trelins, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au GTC de Saint-Etienne.

Les liquidateurs

CUMA DU GRUEL

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social Le Gruel
42560 St Jean Soleymieux
N° d'agrément 42 343
N° d'immatriculation au RCS Saint-Etienne 316 186 303

Dissolution

Aux termes de l'AG extraordinaire en date du 22/11/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 30/11/2024 et sa mise en liquidation amiable. Ont été désignés liquidateurs : M CHAUVE Michel demeurant à Margerie Chantagret et M CHASSAGNEUX Thierry demeurant à Gumières. Lesquels disposent des pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Saint-Jean-Soleymieux, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au GTC de Saint-Etienne.

Les liquidateurs

LE LYS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MARTIN LA SAUVETE du 4 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LE LYS
Siège social : 32 Place de la Fontaine, 42260 ST MARTIN LA SAUVETE

Objet social : Exploitation d'un bar restaurant avec fabrication et vente de plats à consommer sur place, vente de jeux « Française des jeux » et vente de bouteilles de gaz.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros
Gérance : Madame Muriel CHASSAIN, demeurant 4 Impasse les petites places 42440 ST PRIEST LA VETRE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ROANNE.

Suite des annonces légales page 32

Une question ?
Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr